

Monsieur le Conseiller fédéral  
Albert Rösti  
Département fédéral de  
l'environnement, des transports,  
l'énergie et de la communication  
DETEC

Par courriel :  
[finanzierung@bav.admin.ch](mailto:finanzierung@bav.admin.ch)

Genève, le 24 février 2023

**Concerne : Procédure de consultation relative au perfectionnement des conditions cadre du transport de marchandises en Suisse**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication a mis en consultation le projet « Perfectionnement des conditions cadre du transport de marchandises en Suisse ».

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), association de droit privé indépendante de l'Etat, regroupe plus de 2'400 entreprises membres représentant 120'000 emplois dans le canton. La CCIG s'engage pour la représentation des intérêts de ses membres et pour la défense de bonnes conditions cadre pour l'économie genevoise dans son ensemble.

La politique des transports et de la mobilité constitue un domaine d'action prioritaire pour la CCIG. Des infrastructures de transports performantes aux niveaux tant fédéral que cantonal sont en effet une condition cadre de première importance pour les entreprises et concourent à la bonne marche de l'économie.

Vous trouverez ci-après nos commentaires organisés en fonction du catalogue de questions mis à disposition dans le cadre de la consultation.

## Catalogue de questions sur le projet mis en consultation « Perfectionnement des conditions-cadres du transport de marchandises en Suisse »

### Objectifs

1. Êtes-vous d'accord avec le Conseil fédéral sur la nécessité de perfectionner les conditions cadre du transport de marchandises en Suisse ?

Oui, le transport de marchandises doit participer à répondre à la Stratégie Climatique du Conseil fédéral. Les conditions cadre doivent être adaptées aux technologies actuelles et conformes aux nouvelles exigences de la politique climatique et de celles des transports. La complémentarité du transport de marchandises par la route et le rail doit continuer afin de garantir un approvisionnement sûr et avantageux de l'économie nationale.

2. Si oui, laquelle des variantes proposées vous semble la plus appropriée pour atteindre les objectifs formulés ?

**La variante 1 est la plus appropriée selon la CCIG.** Elle renforce le transport de marchandises par le rail avec notamment les conditions organisationnelles, infrastructurelles et financières adéquates. Elle garantit également que les deux modes de transport par route et rail continuent à se compléter afin de garantir un approvisionnement sûr et avantageux de l'économie nationale en marchandises. Grâce à une offre ferroviaire dense, les principaux espaces économiques de Suisse continuent à être bien desservis, tant par la route que par le rail.

### Concernant les mesures communes aux deux variantes :

3. Êtes-vous fondamentalement favorable à la modernisation et à l'automatisation de la production dans le secteur du fret ferroviaire par la migration vers l'attelage automatique numérique ?

Oui, nous sommes favorables à la modernisation et à l'automatisation de la production dans le secteur du fret ferroviaire par la migration vers l'attelage automatique numérique. L'automatisation permet d'accélérer les processus et fait ainsi gagner du temps de transport, ce qui se traduit par une réduction des frais de revient des différentes marchandises transportées. L'ensemble des producteurs et consommateurs en profite en fin de compte.

4. Êtes-vous d'accord
  1. pour que la Confédération participe au financement de l'attelage automatique numérique ?

Oui, pour accélérer la migration du processus avec les principes clairs établis dans le message en consultation.

2. pour que l'utilité micro- et macroéconomique soit prise en compte de manière équilibrée et que la Confédération ne puisse fournir qu'un financement partiel ?

Pas d'avis.



3. pour que la part fédérale décrite soit à la hauteur de l'utilité macroéconomique du projet d'automatisation ?

Pas d'avis.

4. pour que la Confédération échelonne les taux de subvention en fonction des critères mentionnés ?

Pas d'avis.

5. Soutenez-vous le renforcement de la navigation sur le Rhin dans le cadre de chaînes de transport multimodales ?

Oui, les infrastructures portuaires du Rhin sont importantes pour le transport de marchandises d'importation et d'exportation, les développements proposés sont par conséquent les bienvenus.

- a. La convention sur les prestations avec le gestionnaire de l'infrastructure portuaire, incluant la possibilité d'un soutien financier, est-elle l'instrument approprié à cet effet ?

Oui.

6. Soutenez-vous les incitations financières pour des propulsions éocompatibles ou pour des bateaux adaptés aux basses eaux ?

Oui.

**Concernant les mesures qui présentent des caractéristiques différentes dans chaque variante :**

7. Approuvez-vous la promotion des chaînes de transport multimodales dans le but d'une utilisation accrue des offres de fret ferroviaire :

1. par un encouragement des plates-formes de transbordement multimodales ?

Oui, il est cependant nécessaire de disposer d'une stratégie globale concernant l'implantation de ces plateformes multimodales afin d'assurer une desserte territoriale équilibrée (volumes, accessibilités ferroviaires et routières, dimensionnement des installations, etc.).

2. par un financement simple et cohérent des investissements dans les installations de transbordement et de chargement ?

Oui.

3. par des incitations financières à transporter autant que possible de marchandises sur le rail ou dans des offres multimodales ?

- I. Considérez-vous que la contribution de transbordement et de chargement proposée à cet effet est appropriée ?

Pas d'avis.

- II. Le remboursement de la RPLP en transport combiné doit-il être maintenu ou intégré dans la contribution au transbordement et au chargement ?

Pas d'avis.

4. par une amélioration de la transparence et de la flexibilité dans le traitement des dispositions du droit ferroviaire pour les installations privées de transport de marchandises ?

Oui.

8. Soutenez-vous les incitations financières pour l'utilisation de moteurs écocompatibles dans le transport ferroviaire de marchandises ?

Oui.

**Concernant les mesures de la variante 1 visant à renforcer le transport de marchandises par une modernisation technique et organisationnelle du transport ferroviaire de marchandises en Suisse :**

9. Soutenez-vous le perfectionnement et le soutien financier du TWCI en tant qu'offre-réseau dans le transport ferroviaire de marchandises ?

1. L'instrument proposé, à savoir les conventions sur les prestations avec les prestataires de TWCI, est-il approprié à cet effet ?

Pas d'avis.

2. Considérez-vous que l'indemnisation de l'exploitation et les contributions aux investissements pour les modernisations importantes sont des moyens appropriés pour le perfectionnement visé ?

Pas d'avis.

3. Considérez-vous que d'autres mesures (par ex. mise au concours de l'offre de TWCI) sont plus appropriées ?

Pas d'avis.

10. Estimez-vous que le transport de marchandises doit être plus fortement pris en compte dans l'aménagement cantonal et fédéral du territoire ?

Oui, les cantons ont déjà établi des stratégies fret et des regroupements de site. Ils n'ont pas attendu cette modification législative pour mener des études ou soutenir des développements de plateformes. Il convient de mieux les intégrer dans les réflexions et de prendre en considération leurs solutions.

**Adaptations du droit**

11. Approuvez-vous les modifications législatives proposées ?

Oui.

## Autres remarques

12. Quelles sont vos autres remarques sur le projet mis en consultation ?

La variante 1 est la plus à même de permettre un développement coordonné et complémentaire des capacités de transport de marchandises par le rail et la route. L'automatisation ainsi que l'amélioration globale des flux participent à l'attractivité et à la compétitivité de la place économique suisse en réduisant les coûts de revient du transport de marchandises. Les entreprises genevoises et suisses, qu'elles soient productrices et/ou consommatrices, bénéficieront par conséquent de ces améliorations des conditions cadre du fret ferroviaire.

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'V. Subilia'.

Vincent Subilia  
Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Hardyn'.

Nathalie Hardyn  
Directrice du Département Politique